

## **Dialogue Régional de Protection et de Solutions Dans le cadre des déplacements forcés au Sahel**

Bamako, Mali, le 11 septembre 2019

### Aperçu de la situation de protection dans le Sahel

Division de la Protection Internationale, UNHCR Genève

Traditionnellement relativement peu peuplée, à l'économie fragile et marquée par des carences en infrastructures et services essentiels, la région du Sahel fait face, depuis 2012, à une crise humanitaire et sécuritaire complexe, croissante et sans précédent. La situation est rendue encore plus compliquée en raison des défis liés aux activités de groupes extrémistes violents dans un contexte de changement climatique, de sécheresse récurrente et à cause de la présence de réseaux criminels. La persistance de violences et d'attaques sur les populations civiles par des groupes armés non étatiques, les différentes opérations militaires menées pour y faire face, et, les conflits intercommunautaires ou interethniques ont conduit à une dégradation progressive de la situation générale et à une aggravation progressive des violations des droits humains. Cette situation a pour corolaire une augmentation constante du nombre de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. On estime à plus de 1,300,000 le nombre de personnes déracinées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région et à plusieurs millions le nombre de personnes ayant besoin d'assistance humanitaire au Mali, au Niger, au Burkina Faso, au Tchad et en Mauritanie.

Le contexte de déplacements forcés dans le Sahel reste complexe et fluide. Il est marqué par des mouvements massifs, multiples et successifs qui ont un impact important sur les communautés d'accueil, mais aussi par des mouvements pendulaires et des mouvements de retour vers les lieux d'origine. Malgré ces retours dans des conditions souvent difficiles, chaque jour, de nouveaux déplacements sont signalés. A cet égard, l'augmentation des déplacements au Burkina Faso, au Mali et au Niger depuis le début de l'année 2019 a été significative. Les conditions de déplacement sont toujours très difficiles que ce soit pour les hommes, pour les femmes ou pour les enfants qui se déplacent le plus souvent à pied, pour certains pendant plusieurs jours, surtout en saison des pluies.

Dans toutes les régions du Sahel où nos équipes parlent aux réfugiés comme aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, ces derniers expliquent fuir des violences, affrontements, perspectives d'éventuels affrontements, conflits intercommunautaires ou des situations d'insécurité qui les obligent à tout quitter pour se mettre à l'abri d'exactions et de représailles. Leurs récits font état d'assassinats, de coups et blessures, d'enlèvements, de vols de bétails, de pillages, d'extorsions de biens, d'attaques contre les marchés hebdomadaires ou contre les véhicules de transport en commun, d'explosion d'engins explosifs, d'intimidations, et plus encore. Beaucoup expliquent aussi avoir fui par peur : peur des groupes armés, peur de l'extrémisme violent, peur des recrutements forcés, peur des opérations militaires, ou crainte de conflits intercommunautaires. Les déplacements multiples touchent des individus autant que des communautés entières, les jeunes comme les chefs coutumiers, les étudiants comme les professeurs, les agents de l'état comme les commerçants, les éleveurs et les agriculteurs.

Dans la majorité des cas, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays sont accueillies avec générosité par des communautés hôtes, qui ont généralement peu de ressources et vivent elles-mêmes dans l'insécurité, tant physique qu'alimentaire. La malnutrition est plus importante dans les zones touchées par les conflits où les services publics, notamment l'éducation et la santé, sont aussi gravement touchés dans la mesure où les institutions de l'État ne peuvent y jouer correctement leur rôle au vu de la situation sécuritaire.

Parmi les plus grands défis de protection dans le Sahel aujourd'hui, on peut relever : le manque de protection par la présence des populations, en raison de l'absence de forces de défense et de sécurité et de contraintes en matière d'accès humanitaire et de ressources ; les violations graves des droits de l'homme ; les déplacements forcés ; le manque d'accès aux biens et services essentiels ; les entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire, la protection des enfants. Trop d'enfants sont privés d'école comme lieux sûrs et d'enseignement, sont tués ou mutilés, se retrouvent non-accompagnés ou sont séparés de leurs proches, sont engagés dans des mariages forcés ou bien sont à risque d'être enrôlés, exploités ou d'être victimes de traite. Il convient aussi de souligner, en particulier, tant les violences sexuelles et basées sur le genre et les graves problèmes posés par l'absence d'égalité des genres qui restent un défi de tous les jours à relever, que le manque d'accès aux services de l'état civil dans les zones touchées par l'insécurité, particulièrement pour l'enregistrement des naissances.

La situation humanitaire et sécuritaire a des conséquences dramatiques pour toutes les personnes, mais elle affecte tout particulièrement et de façon disproportionnée les femmes et les enfants, aussi bien les filles que les garçons, qui constituent la vaste majorité des communautés touchées, tant celles qui ont été forcées de fuir que celles qui les accueillent. Les effets particulièrement négatifs de la situation de crise sur la protection et l'accès à l'assistance des personnes ayant des besoins spécifiques, telles que les personnes handicapées, les personnes âgées et les personnes ayant besoin de soins médicaux sont, eux aussi, particulièrement inquiétants. Enfin, n'oublions pas les millions d'adolescents et de jeunes gens et de jeunes filles qui sont la force motrice des communautés sahéennes et dont les besoins de protection sont trop souvent ignorés.

Au-delà de leur sécurité physique, qu'elles soient déplacées ou bien leurs hôtes, les populations de toutes les régions touchées par la crise sont aussi en demande de bien-être et de dignité. Leurs besoins en soutien psychosocial, en santé mentale, mais aussi en matière de cohésion sociale sont surdimensionnés par rapport aux services existants, apportés tant par les institutions étatiques que par les acteurs humanitaires et les programmes de développement. Les violences et les tensions continuent de mettre à mal le tissu social si important à la solidarité et à l'entraide communautaire. Elles installent un sentiment de peur au sein des populations vivant dans les mêmes communes, sont le terreau d'amalgames dangereux avec des risques d'accusations non fondées par les uns ou par les autres qui mènent déjà à de nouvelles confrontations. Ces constats soulignent l'importance d'investir toujours plus efforts et de ressources afin de mettre en œuvre des approches toujours plus intégrées pour mieux s'attaquer aux causes fondamentales des différentes problématiques et pour renforcer les solutions pour toutes les populations concernées. Ceci est exactement ce qui est au cœur du Pacte Mondial pour les Réfugiés, adopté en décembre 2018, par tous les États, y compris les cinq États participant à ce Dialogue.

En conclusion, la situation de protection dans le Sahel est extrêmement préoccupante. C'est une question transversale. Les autorités et les populations du Mali, du Niger, du Burkina Faso, du Tchad et de la Mauritanie ont d'immenses défis à relever afin de pouvoir apporter une protection accrue et des solutions communes et/ou complémentaires au profit de toutes les communautés touchées, en partenariat avec tous les partenaires rassemblés aujourd'hui à Bamako. Faisons de la protection juridique des droits et de la protection humanitaire une question stratégique et un objectif central, commun et ambitieux, pour que les besoins des populations et des états où elles résident soient mieux connus et reconnus au plan international, et, pour que toutes les parties engagées de façon concertée soient plus efficaces dans les réponses qu'elles apportent, tout en étant mieux soutenues par la communauté internationale. A titre d'exemple, tout soutien à la capacité d'asile des différents états du Sahel et au renforcement des systèmes nationaux d'asile, notamment des mécanismes d'identification aux frontières et de référencement vers les procédures d'asile des personnes en besoin de protection internationale, reste clé. Un tel soutien serait bienvenu tout autant que le

seront tous les autres engagements possibles sur lesquels nous allons nous pencher au cours de ce Dialogue.

Enfin, n'oublions jamais que les populations touchées font preuve de résilience, qu'elles sont courageuses, volontaires et qu'elles ont elles-mêmes de nombreuses ressources que nous nous devons de mieux connaître, valoriser et utiliser afin qu'aujourd'hui comme demain, elles soient mieux équipées à être les acteurs de leur propre protection et nos partenaires à part entière. La participation des populations touchées à toute décision qui les concerne, y compris dans la recherche de solutions, est primordiale. Nous devons nous en assurer ensemble. Il en va de notre redevabilité. Ne laissons personne de côté. C'est notre responsabilité.